

Lieu de la formation

CFAie Val-de-Reuil

Admission

- Période de rentrée en septembre (à titre indicatif).
- Possibilité d'entrée en formation tout au long de l'année
- Une session d'examen par an - Passation des épreuves en juin

Accessibilité / Handicap

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Des aménagements individuels sont étudiés en fonction des besoins et des situations
- 2 référentes Handicap

Les moyens humains

- Equipe de 80 formateurs
- 2 accompagnatrices socio-professionnelles
- 1 référent.e mobilité européenne

Les moyens matériels

- 14 000 m² de locaux dont un internat et un self
- 48 Salles de cours
- 23 Laboratoires techniques
- 1 Centre de ressources
- 1 Amphithéâtre



TYPE DE FORMATION

Modalités et durée de la formation

- Formation accessible par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- 2 ans en alternance (400 heures de formation par an)
- Rythme de la formation dans le cadre de l'alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFAie adaptable selon calendrier
- Aménagement possible du rythme et de la durée dans le cadre de l'individualisation des parcours
- Formation par apprentissage gratuite pour les apprentis
- Formation continue : nous consulter pour les possibilités de prise en charge

Niveau d'entrée et pré-requis

- Être âgé de 16 à 29 ans au moment de la signature du contrat d'apprentissage (15 ans sous certaines conditions)
- Être Titulaire du CAP Métiers de la Coiffure ou justifier de 5 années d'expérience professionnelle dans la coiffure



LES PERSPECTIVES – LE PARCOURS

Poursuite de formation

- BTS Métiers de la Coiffure
- Brevet de maîtrise Coiffure

Types d'emplois et débouchés

Coiffeur(se) hautement qualifié(e), le/la titulaire du BP allie dextérité technique, compétences commerciales et rigueur en gestion. Il/elle est gérant, responsable, manager de salon, et assure :

- L'organisation du salon dont la gestion du planning de rendez-vous
- L'accueil, le conseil et la fidélisation de la clientèle
- La réalisation des coiffures personnalisées, des colorations, permanentes, défrisages et toutes opérations techniques de coiffure
- La vente de produits, de matériels et de services additionnels
- La gestion de l'entreprise (le recrutement et l'encadrement du personnel et des apprenti(e)s, la gestion commerciale, le suivi des fournisseurs, la gestion administrative, comptable et financière ...)

Le plus souvent dans des salons de coiffure (indépendants ou franchisés), en étant à son compte ou comme responsable. Egalement dans des centres ou instituts d'esthétique, des établissements de soins, de cure, de convalescence, de tourisme et de loisirs ou encore dans des entreprises de production et de distribution de produits capillaires ou liées au secteur de la coiffure.

Nos indicateurs

- Taux de réussite aux examens : 86,1%
- Taux de poursuite d'études : 21,1%
- Taux net de rupture : 12,5%
- Insertion professionnelle : 86,7%
- Taux de satisfaction global CFAie : 91%

Chiffres 2023

Enquête Seine cohorte 2022 à 7 mois



Objectifs

- Préparer aux épreuves professionnelles définies par le référentiel d'examen, en prenant en compte le profil de l'apprenant
- Accompagner les apprentis dans leur insertion professionnelle dans le diplôme préparé
- Accompagner chaque apprenant dans le développement de son identité sociale et citoyenne

Les qualités requises

- Être accueillant et souriant
- Savoir être à l'écoute
- Être endurant et posséder une bonne condition physique
- Faire preuve de concentration, de précision, de rigueur et de patience
- Être imaginatif et créatif
- Avoir le sens des formes, des couleurs et de l'esthétisme
- Faire preuve d'initiative et d'organisation
- Avoir une hygiène irréprochable
- Avoir l'esprit d'équipe
- Maîtriser les techniques de coiffure de base
- Connaître les règles d'hygiène et de soins capillaires

Modalités de certification

- Contrôle ponctuel
- Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat
- Dispense possible en fonction des diplômes déjà acquis
- L'examen s'obtient après la validation de l'ensemble des blocs de compétences

Méthodes pédagogiques

- Méthodes pédagogiques variées, axées sur la mise en application de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques
- Formation en présentiel / distanciel
- Accompagnement individualisé, adapté aux acquis de l'apprenant

Programme de la formation et compétences visées

Enseignement professionnel

Bloc 1 :

- Accueil : prise en charge et relation-suivi clientèle
- Conseil clientèle-valorisation des services et suivi beauté

Bloc 2 : Conception et réalisation de techniques

Bloc 3 : Animation et gestion des personnels

Bloc 4 : Gestion administrative et financière pour le développement de l'entreprise

- Technologie
- Biologie et chimie appliquées
- Législation du travail
- Vente-conseil

Enseignement général

- Expression française et ouverture sur le monde
- Anglais
- Arts appliqués à la profession

